

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

DE - de manipulateur d'électroradiologie médicale

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Les compétences évaluées sont :

- Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser
- Mettre en œuvre les soins à visée diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins.
- Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.
- Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.
- Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.
- Conduire une relation avec la personne soignée.
- Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.
- Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé.
- Informer et former.
- Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Hôpital public ou privé, clinique, cabinet de radiologie, centre de dépistage.

Plusieurs domaines d'activités lui sont ouverts : imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire, ou encore électrophysiologie.

Type d'emploi accessible :

Ce diplôme permet d'exercer la profession de manipulateur en électroradiologie médicale.

Par la suite, s'ils passent un diplôme de cadre de santé, les manipulateurs en électroradiologie médicale peuvent accéder à des postes d'encadrement et de formateur en institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Ils peuvent aussi accéder à des postes de cadres paramédicaux de pôle et de directeur des soins dans les établissements de santé.

Code(s) ROME :

J1306 - Imagerie médicale

Références juridiques des réglementations d'activité :

Code de la santé publique :

- Exercice : L 4351-1 à L 4351-13, R 4351-1 à R 4351-6 et R 4351-22 à R 4351-29
- Formation : D 4351-7 à R 4351-13
- Discipline professionnelle : L 4353-1 à L 4353-2
- Enregistrement : D 4354-1 à R 4354-11

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Système de notation / conditions d'octroi

Nom légal certificateur(s) :
 MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

Modalités d'évaluation :
 -
Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :
 -

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6
 Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation

France compétences
 6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
 Durée de l'enregistrement : -
 Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2025

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

A compléter (Reprise)

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

National Europass Center

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>